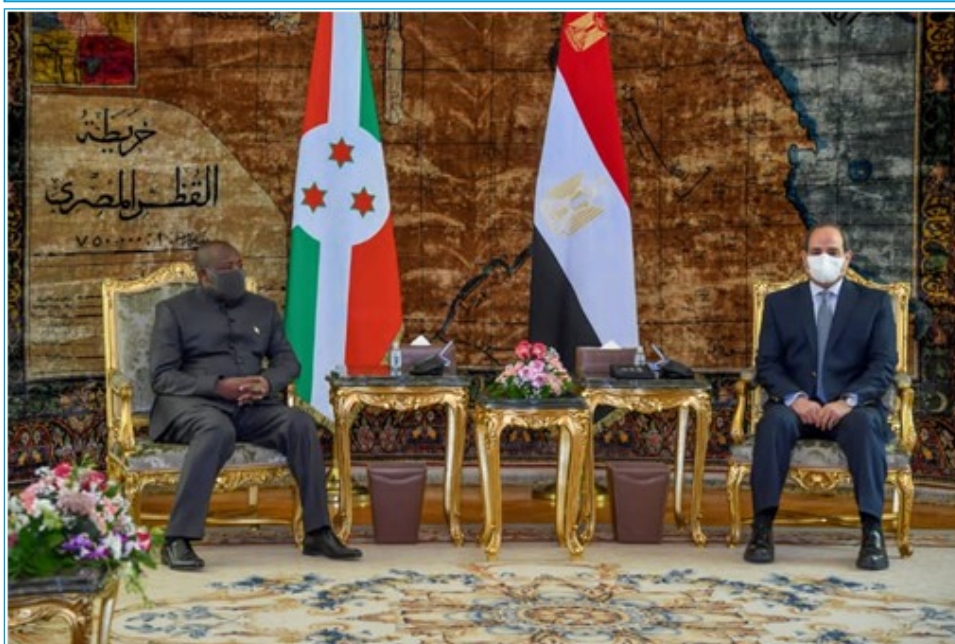




Le Burundi et l’Egypte signent des accords de coopération



Le Burundi et l’Egypte ont signé, ce mercredi 24 mars 2021, six accords de coopération qui incluent l’exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatique ou de service et l’exécution du projet de gestion intégrée des ressources hydriques au Burundi. Cela intervient en marge d’une visite officielle entamée le 23 mars 2021 par le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, accompagné par son Epouse et d’une forte délégation composée de quatre Ministres et d’une dizaine d’hommes d’affaires.

S’adressant à la presse à l’issu d’une tête à tête avec son Homologue Egyptien S.E Abdel Fattah Al Sisi, le Président Evariste Ndayishimiye a déclaré « le signe le plus éloquent de coopération est matérialisé par la signature, aujourd’hui, des accords de coopération entre la République Arabe d’Egypte et la République du Burundi dans plusieurs domaines d’intérêt commun ».

Les deux Chefs d’Etat ont confié, lors de leur tête à tête, que leurs pays respectifs entrent « dans une nouvelle phase, celle du concret pour un destin commun » et que les hommes d’affai-

Dans ce numéro:

page

Le Burundi et l’Egypte signent des accords de coopération

1

Le Président de la République du Burundi visite la République Arabe d’Egypte

2

Le Chef de l’Etat signe dans le livre de condoléances en hommage au Président Magufuli

3

Le Chef de l’Etat appelle les Burundais à se faire dépister régulièrement à la COVID-19

4

Les Agriculteurs Avant Tout

4

Burundi – Gouvernement : Le Dr François Havyarimana nommé Ministre de l’Education Nationale et de la Recherche Scientifique

7

Présentation des Lettres de Créance par l’Ambassadeur du Burundi à Lusaka auprès du Président de la République d’Angola

8

Gitega: les différents services appelés à octroyer aux jeunes des stages de 1er emploi

10

res Egyptiens étaient invités à tirer profit des opportunités qu'offre le Burundi en matière d'investissement. Enfin, le Président Evariste Ndayishimiye a invité son Ho-

mologue Egyptien à effectuer une visite officielle au Burundi à la période de sa convenance

(www.presidence.gov.bi)

Le Président de la République du Burundi visite la République Arabe d'Egypte



Sur invitation de son homologue Egyptien SEM Abdel Fattah-El-SISI, le Président de la République du Burundi SE Evariste Ndayishimiye a entamé une visite officielle de trois jours en République Arabe d'Egypte le 23 mars 2021.

Accompagné de Son Epouse et d'une forte délégation composée de quatre Ministres et des Hommes d'affaires, le Président de la République du Burundi a été accueilli à l'Aéroport International du Caire par son Homologue SEM Abdel Fattah AL-SISI.

Les délégations du Burundi et de l'Egypte, sous la direction des Chefs d'Etat ont ainsi mené des discussions sur l'investissement, le transfert des technologies, le tourisme, des projets sur le lac Tanganyika, l'appui de l'Egypte dans le domaine des infrastructures et de la santé.

Ce mercredi 24 mars 2021, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

SEM Albert SHINGIRO et son collègue Egyptien S.E.M Sameh Shoukry, en présence de deux Chefs d'Etat, ont signé six accords de coopération. Ces accords incluent l'Exemption de Visas pour les Détenteurs de Passeports Diplomatiques ou de Service et l'Exécution du Projet de Gestion intégrée des Ressources Hydrauliques au Burundi. Après un tête à tête avec son Homologue Egyptien SE Abdel Fattah Al Sisi, le Président Evariste Ndayishimiye a déclaré à la presse que leurs pays venaient d'entrer dans une nouvelle phase et que le signe le plus éloquent était matérialisé par la signature, aujourd'hui, des accords de coopération entre la République Arabe d'Egypte et la République du Burundi dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

Les deux Chefs d'Etat ont instruits à leurs Chefs de la Diplomatie de mettre en œuvre les accords signés, sans attendre. **(Rédaction-MAECD)**

Le Burundi et la Confédération Suisse s'engagent à renforcer leur coopération

Ce lundi 22 mars 2021, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience M. Valentin Zellweger, nouvel Ambassadeur de la Confédération Suisse au Burundi, qui était venu lui présenter ses Lettres de Créance.

Le Président du Burundi S.E Evariste Ndayishimiye a

félicité l'Ambassadeur Zellweger pour la confiance que son pays a placé en lui, un pays qui présente des similitudes géographiques avec le Burundi et lui ont valu le surnom de « Suisse d'Afrique ».

Le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye s'est également réjoui des bonnes relations d'amitié existant entre le Burundi et la Confédération Suisse, « un

pays qui, dans le passé douloureux du Burundi, a



été partie à la solution et non au conflit. »

Ambassadeur Valentin Zellweger s'est quant à lui engagé à « poursuivre la coopération entre leurs pays, qui a toujours été marquée par la confiance et le respect mutuel ».

Le nouvel Ambassadeur de la Suisse a salué les indications d'ouverture du Président burundais et a indiqué que la Suisse appelle de ses vœux à un renforcement des relations bilatérales pour mieux orienter son soutien à l'action du Gouvernement du Burundi.

(www.presidence.gov.bi)

Le Chef de l'Etat signe dans le livre de condoléances en hommage au Président Magufuli



Le Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a signé, ce lundi 22 mars 2021, dans le livre de condoléances à l'Ambassade de la République Unie de Tanzanie située en Mairie de Bujumbura, en soutien au Peuple Tanzanien suite au décès du Président Tanzanien, feu Son Excellence John Pombe Magufuli.

Dès sa disparition survenue en date du 17 mars 2021, le Numéro Un Burundais a immédiatement décrété un deuil national de 7 jours, du 18 au 25 mars 2021, pour témoigner du soutien et de la solidarité des peuples Burundais à leurs voisins

Tanzaniens.

En outre, le Chef de l'Etat a dépêché un envoyé spécial en Tanzanie en la personne du Vice-Président de la République, Son Excellence Prosper Bazombanza, afin de prendre part aux cérémonies préliminaires d'adieu à feu Son Excellence Président Magufuli.

Les cérémonies d'inhumation du Président Tanzanien étaient prévues et ont eu lieu à Chato, sa ville natale, en date du 25 mars 2021

(www.presidence.gov.bi)

Le Chef de l'Etat appelle les Burundais à se faire dépister régulièrement à la COVID-19



Dans la célébration eucharistique du 5ème dimanche de carême (du 21 mars 2021) à l'église de la paroisse Regina Pacis en Mairie de Bujumbura, le Chef de l'État Burundais accompagné par sa famille, a appelé la population à se faire dépister régulièrement au Covid-19.

La Famille Présidentielle s'était jointe aux chrétiens de cette paroisse, dans la prière dominicale. Il les a invités à se faire dépister régulièrement à la COVID-19, au moins une fois par semaine car, a-t-il dit, les centres de dépistage volontaire ont été installés partout dans le pays, et le test est offert gratuitement.

Le Chef de l'Etat a en outre demandé à la population burundaise de suivre scrupuleusement les mesures barrières prises pour se prévenir de cette pandémie.

Le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a substantiellement appuyé cette paroisse en chantier d'extension de l'église avec des tôles dont elle a besoin pour couvrir cette église et 200 sacs de ciment. (www.presidence.gov.bi)

Les Agriculteurs Avant Tout



Vendredi le 12 mars 2021, le Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, s'est joint aux cultivateurs du riz du marais de Mubarazi en commune Mbuye de la province Muramvya, dans les travaux de sarclage et de fertilisation des champs.

Pour appuyer cette campagne de fertilisation de ce champ qui s'étend sur 170 ha situés sur 3 communes Rutegama et Mbuye de Muramvya et Bugendana

de Gitega, le programme PRODEFI et l'ONG One Acre Fund - Tubura ont fait un don de fertilisant.

One Acre Fund - TUBURA est une ONG agricole qui opère au Burundi depuis 2012 dans le but de créer un impact significatif sur la vie du plus grand nombre possible d'agriculteurs ayant de petites superficies de terre, en termes de récolte, productivité et revenu. Cette organisation sert actuellement autour de 125 000 ménages répartis sur 335 collines dans les provinces de Muramvya, où se situe son siège national, Gitega, Kayanza, Mwaro et Ngozi.

Au cours de la saison 21B, Tubura a distribué 4,887 tonnes d'engrais de type Fomilmbura, FomiTotahaza et FomiBagara, 266 tonnes de Chaux, 7,649 lampes solaires à crédit pouvant être remboursées en 6 mois.

Au cours de la semaine du 8 Mars, à la demande du gouverneur de la Province de Muramvya, cette ONG a appuyé les cultivateurs de riz dans les marais de Mubarazi avec 8,750T de KCL et a participé aux journées d'application de masse qui ont suivi dont la visite de Son Excellence Evariste Ndayishimiye pour lancer la

campagne d'épandage de l'engrais dans ces champs de riz.

Comme l'a indiqué Ryan Martin, Directeur de One Acre Fund - Tubura, "Même si l'organisation travaille dans le secteur agricole, cela ne l'empêche pas de contribuer dans la réalisation d'autres pro-

jets visant le développement d'autres secteurs".

Son Excellence Evariste Ndayishimiye a recommandé les services techniques de l'État, surtout ceux qui œuvrent dans le secteur de l'agriculture, de se rendre régulièrement sur terrain pour un encadrement de proximité des agriculteurs. **(One Acre Fund)**

Feu Président Magufuli: les hautes autorités du Burundi apposent leurs signatures dans le livre de condoléances



Ce mardi 23 mars 2021 à Bujumbura, les hautes autorités du pays ont continué à apposer leurs signatures dans le livre de condoléances ouvert à l'ambassade de la République Unie de Tanzanie à Bujumbura, suite au décès du Président de la République Unie de Tanzanie S.E John Pombe Magufuli, dans le but de témoigner leurs sincères condoléances au peuple Tanzanien qui perd son Chef d'Etat ainsi qu'à la famille éprouvée.



Après signature dans le livre des condoléances, le Premier Ministre S.E CPG Alain Guillaume Bunyoni a souligné que les burundais sont attristés par la

mort du Président Tanzanien et se joignent au Gouvernement, à la famille et au peuple Tanzanien qui traversent des moments difficiles.

Quant au Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, il a exprimé ses condoléances au peuple tanzanien et à la famille éprouvée tout en soulignant que Feu Président Magufuli était un panafricaniste. "Avec le décès du Président Magufuli, le Burundi et le continent africain viennent de perdre un leader et un allié visionnaire", a souligné le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera.



Signalons que d'autres membres du Gouvernement dont le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement S.E Ambassadeur Albert SHINGIRO ainsi que le Maire de la ville de Bujumbura ont aussi apposé leur signature dans le livre de condoléances ouvert à l'Ambassade de la République Unie de Tanzanie à Bujumbura, en mémoire de cet illustre disparu. **(RTNB, édité par Rédaction MAECD)**

Evaluation de la riposte à la COVID-19 au Burundi



Le Comité National COVID-19 s'est réuni le lundi 22 mars 2021, sous la présidence du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique CPC Gervais Ndirakobuca, pour évaluer la mise en œuvre de la campagne de lutte contre la pandémie de COVID-19 au Burundi.

Après la réunion qui s'est déroulée à huis clos, le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Dr. Thaddée Ndikumana, a animé un point de presse pour en donner les principales conclusions.

Le Comité National de gestion et de riposte à la pandémie a constaté que les chiffres de personnes testées positives à la COVID-19 sont en baisse, a déclaré le Ministre en charge de la Santé Publique Dr. Thaddée Ndikumana. Au total 2618 personnes ont été testées positives, 2420 cas ont été guéris, et 192 personnes sont sous traitement. On déplore 6 cas de décès à la COVID-19 depuis les premiers tests effectués au Burundi, a-t-il ajouté.

Le Ministère en charge de la Santé Publique Dr. Thaddée Ndikumana rejette les accusations des syndicalistes sur la mauvaise gestion des moyens alloués à la riposte contre la COVID-19. « Il n'y a pas de compte COVID-19 géré par le Ministère, tous les fonds sont gérés au niveau du Ministère en charge

des Finances », a-t-il précisé. Et d'ajouter que ces fonds sont utilisés pour acheter les réactifs, les médicaments et autres matériels. Les véhicules et le carburant utilisés par les équipes médicales sont fournis par les partenaires. Donc, pas de malversations possibles au niveau du Ministère en charge de la Santé Publique, a poursuivi Dr. Thaddée Ndikumana.

Pour parer aux plaintes de corruption dans l'octroi des certificats COVID-19, le Ministre a fait savoir que le système sera bientôt informatisé, de telle manière que le demandeur du certificat pourra le recevoir sur e-mail ou sur son téléphone portable.

Dr. Thaddée Ndikumana a également souligné que suite aux intempéries de ces derniers jours, les sites de dépistage COVID-19 de l'ETS Kamenge et Sebatusi sont fermés, les tentes ayant été emportées par le vent. Il a informé le public que ceux qui veulent se faire dépister peuvent se rendre dans les hôpitaux nationaux ou de district, ou alors à la Place Bon accueil en Mairie de Bujumbura.

La presse a saisi cette opportunité pour poser des questions non relatives à la COVID-19, au Ministre Ndikumana. Répondant à la question sur la problématique de la gestion des morgues, le Ministre en charge de la Santé Publique Dr. Thaddée Ndikumana, a précisé que les hôpitaux devraient s'équiper de leurs propres morgues, les privés peuvent aussi aménager des morgues et surtout il devrait y avoir aussi une morgue publique dans la Mairie de Bujumbura. (source: www.rtnb.bi)

Burundi – Gouvernement : Le Dr François Havyarimana nommé Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique



Le Président de la République du Burundi, S.E Evariste Ndayishimiye, a nommé mardi le 23 mars 2021, Dr François Havyarimana, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, en remplacement du Dr Gaspard Banyankimbona. M. François Havyarimana, docteur en biologie, était jusque-là Recteur de l'Université du Burundi depuis juin 2018. Il a été remplacé à ce poste par Dr Sanctus Niragira. (Source: ABP-N°12229)

Le 2^{ème} Vice-Président de l'Assemblée Nationale appelle la population à s'atteler aux travaux de développement



Le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale Honorable Abel Gashatsi en vacances parlementaires s'est associé, le jeudi 25 mars 2021 à la population de Gisozi dans la province de Mwaro, dans les travaux de plantation des bambous le long de la vallée de la rivière Mubarazi en vue de protéger les berges de cette rivière.

Le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale Honorable Abel Gashatsi, dans son message après les travaux de protection des berges de la rivière Mubarazi, a appelé la population riveraine de cette rivière à la protéger car pour lui, elle est d'une importance capitale dans l'augmentation de la production afin que chaque bouche ait à manger et chaque poche ait de l'argent, selon le slo-

gan du Gouvernement responsable et laborieux. Il a demandé par ailleurs aux responsables de l'agriculture au niveau provincial de mener des études de faisabilité pour exploiter les marais de cette rivière, non seulement pendant la saison sèche, mais tout au long de l'année.

Le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale a également appelé la population de Gisozi en province de Mwaro à se grouper en coopératives pour travailler ensemble et augmenter la production car "l'union fait la force", a-t-il précisé.

Il n'a pas manqué de prodiguer des conseils à cette population afin de ne pas prêter oreille attentive aux détracteurs de la paix car dans un passé récent, des jeunes de la localité sont tombés dans les mains de ces derniers, en répondant à l'insurrection de 2015 et ont subi de lourdes peines.

Aux administratifs de la localité, il leur a demandé de sensibiliser la population à éviter la paresse, source de tous les maux dans la société. Honorable Abel Gashatsi a également demandé à la population de Gisozi d'envoyer leurs enfants à l'école pour acquérir des connaissances afin de pou-

voir se développer.

En marge des travaux et dans le but d'encourager la population sur leur lieu de travail, le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale Honorable Abel Gashatsi a visité un agri-éleveur moderne Ntiburumusi Patrice sur la colline Musimbwe, zone Nyakararo commune Gisozi, un agri-éleveur qui a plus d'une dizaine de vaches laitières de race frissonne avec des hectares de champs aménagés de façon moderne, avec des courbes de niveaux et des herbes fourragères pour nourrir ses vaches.

Il a ensuite visité une coopérative qui fabrique des savons de lessives à partir des dérivés de palmiers à huile mélangés avec du soude, sur la colline kiyange en commune Gisozi. Le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Na-

tionale Honorable Abel Gashatsi a également visité un éleveur moderne de porcs du nom de Kabweya Charles de la colline Kirambi en commune Rusaka dans cette même province de Mwaro. Ce dernier nourrit les porcs avec des larves germées dans son laboratoire comme protéines en remplacement des tourteaux dérivés du palmier à huile.

Abel Gashatsi a terminé la journée par la visite du Centre de Rayonnement Agricole de Nyabisindu en commune Kayokwe, qui produit des semences sélectionnées de haricots, de maïs et de pommes de terre pour les procurer à la population qui en a besoin. (source: www.rtnb.bi)

Présentation des Lettres de Créance par l'Ambassadeur du Burundi à Lusaka auprès du Président de la République d'Angola



ques d'amitié et de coopération avec l'Angola depuis des décennies. Il sied aussi de signaler que l'Ambassadeur du Burundi auprès de l'Angola a sa résidence à Lusaka, en Zambie.

L' Ambassadeur du Burundi à Lusaka S.E.M Pascal RUHOMVYUMWORO a présenté, ce 24 mars 2021 à Luanda, les Lettres de Créance l'accréditant comme Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi en République d'Angola, à S.E.M João Lourenço, Président de la République d'Angola. Notons que le Burundi entretient des liens histori-



Validation du rapport périodique sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme



Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, en collaboration avec l'ONU femmes au Burundi, a organisé le mardi 23 mars 2021, un atelier de validation du 7ème rapport périodique national de mise en application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme. L'objectif est de regrouper les partenaires clés pour soumettre le 7ème rapport produit par le comité permanent pour des avis et considérations, afin de produire un rapport fiable et raffiné à transmettre aux organes habilités.

Ce 7ème rapport a été élaboré conformément aux directives générales concernant la présentation et le contenu des rapports périodiques. Il porte sur la période comprise entre 2017 et 2020.

Selon Mme Scholastique Ntirampeba, déléguée de l'ONU Femmes dans cet atelier, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est l'une des références les plus importantes en matière des droits des femmes qui a déclenché et soutenu bien des changements positifs dans la vie des femmes, des filles et des communautés quel que soit le coin du monde concerné. Elle constitue une référence importante à côté du programme d'action de Beijing, de la Résolution 1325 et des ODD pour tout le travail de l'ONU Femmes.

Mme Scholastique Ntirampeba a expliqué que l'ONU Femmes au Burundi collabore avec le comité intermi-

nistériel permanent des rapports initiaux et périodiques pour élaborer des rapports raffinés par le partage d'expériences en vue d'y inclure les recommandations émises dans les précédents rapports.

L'ONU Femmes félicite le Ministère en charge de la Promotion du Genre à travers le comité national de rédaction des rapports pour son engagement à partager ce rapport qui traduit la situation actualisée des droits des femmes au Burundi.

Pour Mme Scholastique Ntirampeba, l'ONU Femmes au Burundi en sa qualité d'actrice spécialisée en matière de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, restera à la disposition du Ministère en charge du Genre, autant pour améliorer le contenu du rapport que pour contribuer aux avancées de la mise en œuvre de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), dans son entièreté.

Quant à la Directrice Générale a.i des Droits de la Personne Humaine, de l'Éducation à la Paix et à la Réconciliation Nationale au Ministère en charge de la Promotion du Genre, Mme Séraphine Rucakumugufi, le Burundi a souscrit à plusieurs instruments internationaux et régionaux de promotion des droits de la personne humaine, conformément aux clauses de ces instruments, le Burundi produit des rapports sur l'état de mise en œuvre du contenu.

Elle a fait savoir que le Burundi a souscrit à la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes sans réserve depuis le 04 avril 1991, il a déjà produit plusieurs rapports de mise en œuvre en la matière dont un rapport initial et 5 rapports périodiques.

Selon Mme Séraphine Rucakumugufi, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a mis en place depuis 2016 un comité permanent de rédaction des rapports initiaux

et périodiques à soumettre aux organes des traités, afin que les données sectorielles soient collectées et traitées par des experts des domaines concernés.

Et de conclure que jusqu'à présent, le Ministère, Coordinateur national des interventions en matière de promotion et de protection des droits humains, se réjouit de la régularité, de la qualité et de la consistance des rapports pro-

duits par ce comité au nom du Burundi. Après échanges et débats, le 7ème rapport périodique national de mise en application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, a été validé moyennant des retouches, des compléments et des recommandations. (source: www.rtnb.bi)

Gitega: les différents services appelés à octroyer aux jeunes des stages de 1er emploi



Le Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, a organisé le mercredi 24 mars 2021 à Gitega, un atelier de sensibilisation des structu-



res d'accueil des jeunes diplômés en stage de 1er emploi. Dans son discours d'ouverture des travaux de cet atelier, le Directeur de l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes (ABEJ) M. Vital Niyungeko a indiqué que les jeunes sans emploi constituent un fardeau qui pèse lourd sur l'Etat et les familles.

Il a ainsi demandé aux Chefs des différents services de continuer à aider les jeunes diplômés sans emplois en leur octroyant des stages de premier emploi afin de les retirer de cette situation de chômage qui peut les entrainer notamment dans des actions de perturbation de la sécurité, a-t-il insisté.

Au nom du Ministère en charge de la Jeunesse, le Directeur de l'ABEJ M. Vital Niyungeko a remercié le FIDA qui, à travers son programme PRODEFI soutient les jeunes ruraux dans le secteur de l'emploi. Il a fait savoir que plus de 800 jeunes chômeurs ont bénéficié des stages de la part du FIDA.

M. Vital Niyungeko a également remercié les servi-



ces assurant l'encadrement des jeunes diplômés en stage de 1er emploi. Il a aussi demandé aux membres des Conseils Communaux d'insérer dans leurs plans de développement, des projets qui pourraient multiplier les emplois pour les jeunes. Et d'appeler ces jeunes à être dynamiques au service là où ils sont en train d'effectuer leurs stages, afin de multiplier les chances d'être engagés dans ces structures d'accueil, a conclu le Directeur de l'ABEJ. (source: www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: [@MAEBurundi](https://twitter.com/MAEBurundi)